

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Rejeté

N° CF1514

**AMENDEMENT**

présenté par  
M. Gillet et les membres du groupe Rassemblement National

-----  
**ARTICLE 49****ÉTAT B****Mission « Outre-mer »**

null

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Emploi outre-mer	0	14 700 000
Conditions de vie outre-mer	0	0
Fonds d'équipement et de sécurité en Guadeloupe (ligne nouvelle)	14 700 000	0
<b>TOTAUX</b>	14 700 000	14 700 000
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les territoires ultramarins sont davantage exposés à la délinquance violente que la France hexagonale.

Le général Vincent Lamballe, commandant de la gendarmerie de Guadeloupe, évoquait au cours de son audition du 27 septembre 2022 « une délinquance hors norme » aux Antilles par rapport à la

France hexagonale, sur fond de trafics d'armes. (Yoann Gillet, Avis n°341 – Tome V, Outre-mer, 2022).

Selon le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), sur la période 2021-2024, le nombre de victimes d'homicides pour 100 000 habitants – ou taux d'homicide par habitant – était plus élevé dans les régions ultramarines qu'en France métropolitaine. Il a atteint, notamment, 7,5 en Guadeloupe pour 100 000 habitants en moyenne contre 1,2 en métropole sur la période susmentionnée.

Ainsi, cet amendement vise à alerter sur la situation très particulière de la Guadeloupe en matière de sécurité, en créant un nouveau programme « Fonds d'équipement et de sécurité en Guadeloupe » doté de 14 700 000 d'euros, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement. Par obligation de compensation, le présent amendement prévoit de minorer les crédits, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, d'un montant de 14 700 000 d'euros pour l'action n° 01 : « Soutien aux entreprises » du programme n° 138 : « Emploi des outre-mer ».

En cas d'adoption de l'amendement, il est demandé au Gouvernement de lever cette dernière compensation.